

RAPPELS

- Il n'y a plus de post-garantie jusqu'au 31 octobre mais une extension des garanties (document ci-joint).
- Fournir une photocopie d'une pièce d'identité (carte identité, livret de famille ...)
pour les nouveaux licenciés
- Il existe de nouveaux systèmes d'affiliation à l'Ufolep pour des structures non sportives.
- Mise en place d'un passeport Moto (5€)
- Formulaire de demande de cartes compétitions à remplir (cyclo)
- Fiche diagnostique APAC à remplir obligatoirement pour les associations et à signer
- Attention à bien déclarer les sports que vous allez effectivement pratiquer

Vous trouverez les informations sur le site : www.fol48.fr , n'hésitez pas non plus à nous contacter :

Service affiliation : 04 66 49 00 30

UFOLEP : 04 66 49 00 30 et ufolep48@fol48.org